

179. La société Mécanotrex est une PME sous-traitante spécialisée dans la fabrication et le traitement de surface de pièces métalliques.

Son organisation repose sur trois centres de responsabilité :

- Le centre administratif traite les affaires générales, les relations commerciales et l'ordonnancement du travail.
- Le centre fabrication est un atelier d'emboutissage, - le centre grenailage est un atelier de traitement de surface utilisant la technique de tambour.

Pendant la période « n », le centre de fabrication a transformé les matières ayant coûté 400.000 FC, main-d'œuvre des ouvriers productifs 25.000 FC, amortissement trimestriel 180.000 FC, emballages 7.000 FC, frais de vente 36.320 FC, frais administratifs 82.800 FC. Les éléments non incorporés valent 20% du prix de revient incomplet.

La quote-part administrative fixée arbitrairement au prix de revient de production est : **(EXETAT 2012)**

- a. 3,59% b. 25,69% c. 26,32% d. 28,43%
e. 78,76%

www.ecoles-rdc.net

180. L'inventaire a pour but de : **(EXETAT 2012)**

- a. Permettre le contrôle de la comptabilité et de déceler ainsi les anomalies, erreurs et oublis.
- b. Constituer une réserve pour couvrir une perte prévisible.
- c. Conserver les ressources nécessaires au renouvellement des immobilisations en service.
- d. Déterminer les coûts des biens et services produits par l'entreprise et permettre ainsi l'évaluation correcte de certains actifs.
- e. Vérifier la concordance de deux comptes réciproques dont le solde peut différer en raison d'erreur ou d'omission.

181. L'amortissement a pour but de : **(EXETAT 2012)**

- a. Permettre le contrôle de la comptabilité et de déceler ainsi les anomalies, erreurs et oublis.
- b. Constituer une réserve pour couvrir une perte prévisible.
- c. Conserver les ressources nécessaires au renouvellement des immobilisations en service.